

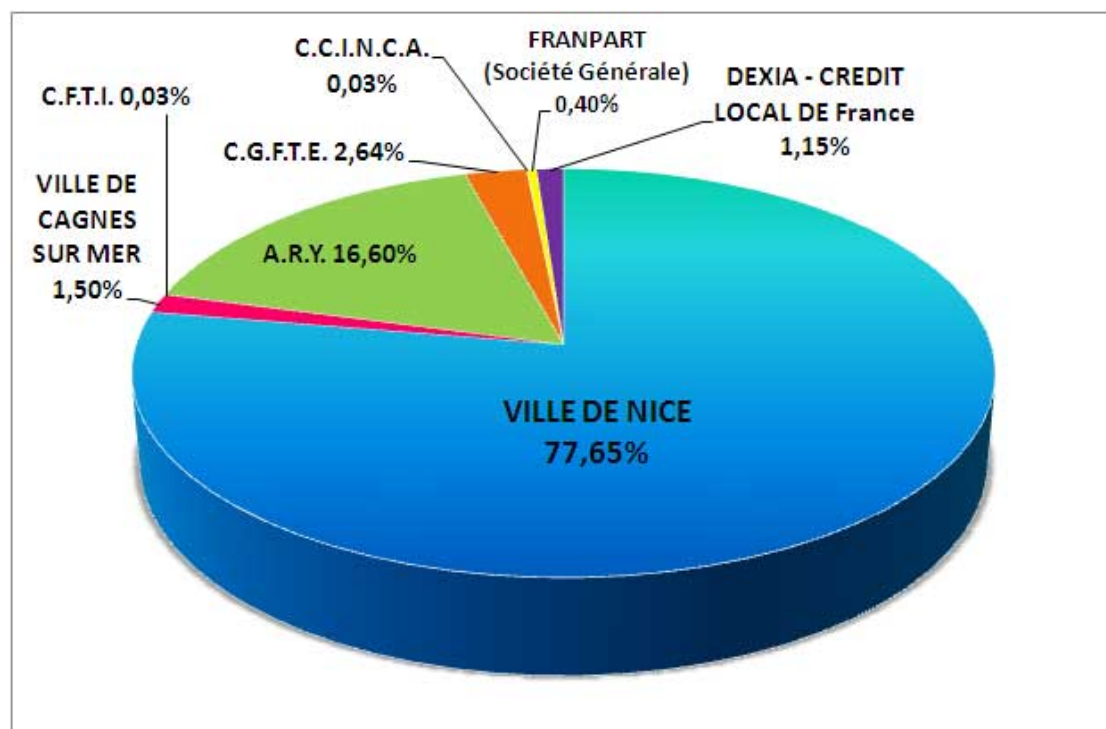
La SEMIACS (Société d'Economie Mixte Intercommunale pour l'Amélioration de la Circulation et du Stationnement), en sa qualité de société d'économie mixte locale, dont les villes de Nice et Cagnes sur Mer possèdent près de 80% du capital social, a pour objet :

« toutes activités relatives à la circulation et au stationnement des véhicules automobiles... »

et notamment

« la construction, l'acquisition, la location, la gestion et l'entretien des parcs autos... ».

□



Actionnariat de la SEMIACS

Plus de 20 % des actions sont détenues par différents actionnaires privés, dont VEOLIA, DEXIA, Chambre de Commerce et d'industrie de Nice.

Son statut particulier lui permet ainsi d'associer la souplesse et la réactivité d'une société privée, tout en demeurant au service de l'intérêt général, sans grever les fonds publics. Chargée d'appliquer les stratégies définies par son actionnaire principal, la Ville de Nice, la SEMIACS s'efforce non seulement d'être un outil efficace au service de la Ville mais aussi force de propositions pour tous les projets touchant au stationnement et visant à faciliter la circulation.